

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 novembre 2010

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Modification des statuts de la communauté de communes Saint-Aignan/Renazé : compétence voirie hors agglomération

Le conseil de la communauté de communes Saint-Aignan/Renazé a, par délibération du 11 octobre 2010, sollicité la modification des statuts de la communauté de communes ainsi qu'il suit :

Compétences optionnelles :

Remplacement du paragraphe « 2 » par :

« 2- Création, aménagement et entretien de la voirie

Sont d'intérêt communautaire :

A –les voies communales hors agglomération

B –les chemins ruraux hors agglomération »

Compétences facultatives :

Suppression du paragraphe « 1 »

Cette modification vise à transférer l'ensemble de la compétence conformément aux observations de la Sous-Préfecture de Château-Gontier

Le conseil municipal donne son accord en ce qui concerne cette modification de statuts.

Convention avec l'OGEC Ecole Saint Antoine Ballots année scolaire 2010/2011

Le nombre d'enfants de Fontaine scolarisés à l'école Saint-Antoine de Ballots est de 24 pour l'année scolaire 2010/2011. Le conseil municipal décide de reconduire la convention signée en 2009 avec l'O.G.E.C. école Saint-Antoine de Ballots, soit une participation au financement des dépenses de fonctionnement de 600 € par enfant pour l'année scolaire 2010/2011.

Lotissement de Jouvence : vente du lot n°7

Le conseil municipal donne un avis favorable pour la vente du lot 7 (parcelle C N°1 199 : 801 m²) à M. et Mme Dominique CREUZIL, actuellement domiciliés 4, bd de La Gare à LE THEIL DE BRETAGNEL (35), moyennant le prix de 8 008.78 € H.T. (9 571.95 € T.T.C.)

Prime de fin d'année 2010

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de suivre la proposition du comité technique paritaire et d'allouer la somme de 2 389.93 € nette répartie entre les agents proportionnellement à leur temps de travail.

Révision des conditions de location des salles et du mobilier

Le conseil municipal décide de revaloriser les tarifs de location des salles et du mobilier de 3 % en moyenne à compter du 01 janvier 2011. Pour les

personnes hors commune, la petite salle derrière la mairie pourra être demandée uniquement pour des vins d'honneur ou en complément de la grande salle des loisirs, le tarif de cette location sera de 38 €.

Redevance assainissement 2010/2011

Le conseil municipal décide d'une augmentation de 2.5 % et fixe donc le forfait annuel à 43 € et le coût de traitement par m³ à 0.43 €.

Budget primitif 2010 : décision modificative n°2

En dépenses d'investissement

Opération 55 Embellissement du bourg	+ 12 000.00 €
Opération 46 Salle polyvalente	- 12 000.00 €

Formations

Le conseil municipal décide de faire suivre les formations suivantes aux employés communaux :

- Monsieur Daniel GABÉ :
 - o Habilitation électrique pour personnel non électricien,
 - o Le CACES 1 (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité : tracteurs et petits engins de chantier mobile)
 - o Le CACES 9 (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité : Engins de manutention)
- Monsieur Joël BOUGUET :
 - o Le CACES 1 (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité : tracteurs et petits engins de chantier mobile)

Les coûts correspondants sont :

- Habilitation électrique : environ 150 € TTC,
- CACES : 395 € TTC par agent par CACES.

Le conseil municipal sollicite la commune de Brains pour participer aux frais de formation de l'employé Joël BOUGUET, agent intercommunal.

Les employés seront inscrits aux prochaines sessions de formation qui seront proposées.

Questions diverses

Aménagement paysager : Haie bocagère RD 270 en face la zone de loisirs de Jouvence

Le conseil municipal décide de signer une convention avec Monsieur Yves HELESBEUX et Melle Angèle HELESBEUX, propriétaires de la parcelle pour l'implantation et l'entretien de cette haie.

Logement locatif 4, rue P. Barauderie

Remplacement d'un tuyau de descente eaux pluviales par l'entreprise Désert de Saint-Aignan pour un montant de 276 € 33TTC.

Achat d'une imprimante multifonctions Brother

pour un montant de 493 € HT auprès d'Assistinfo de Saint-Saturnin-du-Limet.

Installation de voyants extérieurs sur le coffret de l'armoire électrique

Pour constater le bon fonctionnement ou le dysfonctionnement des pompes.

Passage du téléthon

Le samedi 27 novembre à 14h20.

Vœux

Ils auront lieu le samedi 08 janvier 2011 à 10h30 à la salle communale de loisirs.

A louer

Un appartement T3 centre bourg, *Montant du loyer : 351.60 €*

Le 05 novembre 2010
Le Maire,